



TITRE PROFESSIONNEL ADMINISTRATEUR D'INFRASTRUCTURES SECURISEES (AIS)

OBJECTIFS

L'administrateur d'infrastructures sécurisées (AIS) met en œuvre, administre et sécurise les infrastructures informatiques locales et dans le cloud. Il conçoit et met en production des solutions répondant à des besoins d'évolution. Il implémente et optimise les dispositifs de supervision.

CONTENUS

BLOCS DE COMPETENCES PROFESSIONNELS

• 01 - Administrer et sécuriser les infrastructures

Appliquer les bonnes pratiques dans l'administration des infrastructures
Administrer et sécuriser les infrastructures réseaux
Administrer et sécuriser les infrastructures systèmes
Administrer et sécuriser les infrastructures virtualisées

02 - Concevoir et mettre en œuvre une solution en réponse à un besoin d'évolution

Concevoir une solution technique répondant à des besoins d'évolution de l'infrastructure
Mettre en production des évolutions de l'infrastructure
Mettre en œuvre et optimiser la supervision des infrastructures

03 - Participer à la gestion de la cybersécurité

Participer à la mesure et à l'analyse du niveau de sécurité de l'infrastructure
Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de sécurité
Participer à la détection et au traitement des incidents de sécurité

PRÉ-REQUIS

Le TP AIS est accessible aux titulaires d'un BTS SIO,
BTS CIEL option IR ou certification équivalente

PUBLIC

Jeune de moins de 30 ans

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel en groupe
alternance d'apports techniques et de travaux pratiques

VALIDATION

Titre Professionnel du Ministère du Travail et de l'Emploi

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 6

SERVICES VALIDEURS

Ministère du travail et de l'Emploi

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves en cours (CCF) et /ou fin de formation
Epreuves finales d'examen
Epreuve orale avec un jury Dossier professionnel
Il est possible de valider tout ou partie des blocs de compétences de cette formation.

DURÉE INDICATIVE

490 heures de formation en centre

DÉLAI D'ACCÈS

Démarrage de la formation en septembre.

MODALITÉS D'ADMISSION

MODALITES D'ACCES

Admission sur dossier et/ou entretien Validation
du terrain d'accueil par l'équipe pédagogique
Signature du contrat d'apprentissage.

DOSSIER D'ADMISSION

Dossier à transmettre à l'établissement
du lieu de formation

INSCRIPTIONS

Prendre contact avec l'Etablissement
du lieu de réalisation de la formation

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

30 septembre selon les places disponibles



TARIF

Selon les coûts contrats établis par France compétences

FINANCEMENT

Contrat d'apprentissage

ACCESSIBILITE

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.

POUR ALLER PLUS LOIN

DÉBOUCHÉS/ MÉTIERS/ EMPLOIS

Type d'emplois accessibles :

- Administrateur systèmes et réseaux (et sécurité)
- Administrateur systèmes (et sécurité)
- Administrateur réseaux (et sécurité)
- Administrateur infrastructures
- Administrateur d'infrastructures et cloud
- Administrateur cybersécurité
- Responsable infrastructure systèmes et réseaux

[Découvrez d'autres débouchés sur onisep.fr](#)

LES + DE LA FORMATION

- Aucun frais à la charge de l'apprenti
- Qualité des plateaux techniques et expertise des intervenants

CODE RNCP 37680

+ d'informations sur le lien suivant

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37680/>

LIEU DE FORMATION

Lycée Aristide Bergès -
10 Rue Aimé Bouchayer,
38170 Seyssinet-Pariset



NOS RÉSULTATS

Pas de données accessibles, la 1^{ère} session ouvre en septembre 2025

VALEUR AJOUTEE DE L'ETABLISSEMENT

Selon INSER JEUNES **INSERJEUNES**



Si le taux d'emploi constaté* est supérieur au taux d'emploi attendu* alors l'apport propre de l'établissement dans l'insertion professionnelle de ses apprenants est positif.

CONTACTS

GRETA DE GRENOBLE

Service Apprentissage

Tél : 04 76 33 27 40

Greta.grenoble.contacts@ac-grenoble.fr



Date de mise à jour 26/11/2024